



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 31/2015  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 28    Voixants : 29    Procurations : 01

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 02 AVR. 2015

Affiché le : 01 AVR. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 19 mars 2015

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, FERTE, LACLAU, SUZE, MARTIN, GARBIN.

**PROCURATIONS**

M. BERNES

à

M. ANDUZE

**SECRETARE** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - Construction de jardins solidaires - demande de subvention au Conseil Régional.**

Madame le Maire propose de solliciter une subvention pour les travaux de création des jardins solidaires auprès du Conseil Régional dans le cadre des aides au développement des jardins partagés.

Pour rappel, ce projet a été inscrit au budget à hauteur de 150 000 € TTC (125 000 € HT subventionnables) pour les travaux.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De solliciter l'aide du Conseil Régional pour la création des jardins solidaires communaux.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 30 mars 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

